



Echo de La Méline

N° 15 Déc 2017 - Janv - Fév 2018



www.echenoz-la-meline.fr

Chers Mélinoises, Mélinois,

En février 2018 notre commune sera recensée. Six personnes (agents recenseurs), spécialement recrutées pour cette mission, vont venir vous rencontrer à votre domicile, pour vous expliquer et vous aider à remplir les formulaires.

Ce nouveau recensement est très important pour les communes car en plus de connaître le nombre d'habitants, il apporte des renseignements ciblés sur le lieu de travail par exemple, les modes de déplacement, les catégories d'âges de notre population, etc. Surtout il conditionne les futures subventions que l'État pourra attribuer en fonction des critères et des informations récoltées.

Récompense 2017

En octobre, lors du congrès des maires, notre commune s'est vue décerner le trophée de l'investissement public local qui récompense notre programme d'investissement notamment orienté vers les économies d'énergie et la protection de l'environnement. Ce programme continue en cette fin d'année afin d'améliorer nos équipements et réduire nos consommations énergétiques. (Voir infos en pages intérieures).

Point sur les illuminations de Noël

L'art de concilier décorations festives et maîtrise du budget !

C'est beau, c'est chic, ça brille ! Les illuminations de Noël, c'est ce qui apporte un peu de chaleur dans le froid de l'hiver et égaye notre ville. Encore faut-il gérer au mieux ce budget décoration, qui pourrait vite devenir... comment dire... aveuglant !

Depuis 2014, chaque année, la commune poursuit le renouvellement des guirlandes lumineuses dans le cadre des illuminations de Noël. Afin de veiller à limiter les dépenses en électricité, les nouvelles lumières sont désormais des LED, donc à basse consommation d'énergie.

Cette dépense maîtrisée nous autorise à installer des guirlandes dans des rues et des ronds-points afin d'être au plus proche de la population mélineoise et ainsi augmenter le nombre de zones décorées.

À toutes les Mélinoises et à tous les Mélinois, que ces lumières soient un rayon de soleil pour cette nouvelle année qui va commencer.

En mon nom, au nom de tous les élus, au nom du personnel communal, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une **très belle année 2018**.



Votre Maire : **Serge Vieille**

UNE FOURRIÈRE AUTOMOBILE

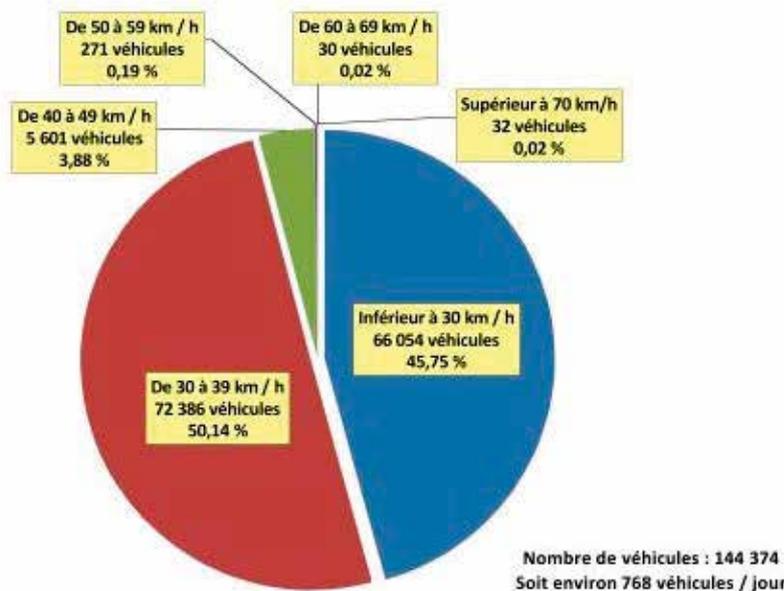


Notre commune est régulièrement confrontée au problème des voitures ventouses ou au stationnement gênant. Aussi par délibération du conseil municipal du 16 novembre dernier, le Maire a été autorisé à signer une convention avec la société ACG transport. Cette société dont Emmanuel PIERRAT est le gérant, a été agréée par un arrêté préfectoral comme fourrière automobile.

La convention signée définit en particulier les tarifs qui seront appliqués aux propriétaires des véhicules qui auront été mis en fourrière. Pour leur restitution, 120 € minimum seront facturés hors frais de garde (pour une voiture particulière).

RADARS PÉDAGOGIQUES

Radars Grande rue du 26/05/2017 au 29/11/2017
Zone à 30 kms / h



Troisième analyse de vitesses

Nous constatons :

Grande Rue : 45.75 % des conducteurs respectent la réglementation et 50.14 % dépassent très légèrement.

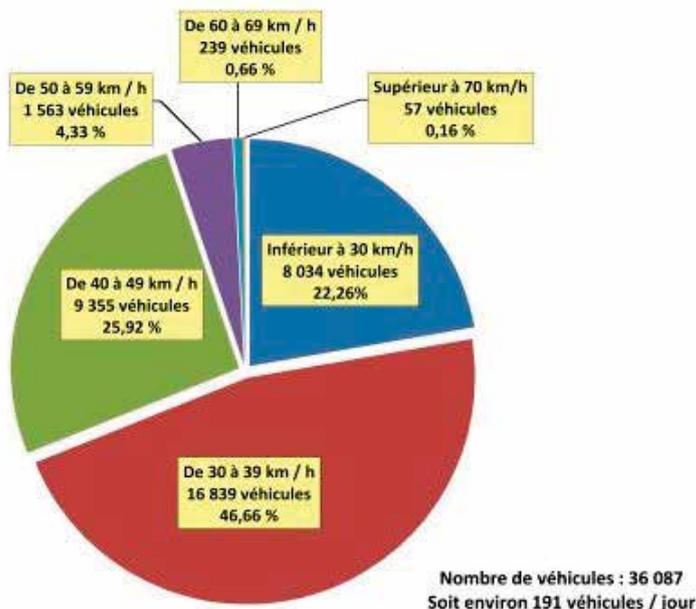
Soit au total **95.89 %** en dessous de 40 km/h.

Rue de Solborde : 22.26 % sont également de bons élèves et 46.66 % sont un peu moins vigilants.

Au total, **68.92 %** méritent une bonne note.

25.92 % (les conducteurs entre 40 et 50 km/h) doivent s'améliorer.

Radars Rue Solborde du 26/05/2017 au 29/11/2017
Zone à 30 km / h



Toutefois, quelques irréductibles méritent un avertissement.

Pas de relâche, continuons notre effort pour la sécurité de tous !

**BOULANGERIE
MOUREY**
Céline et Fabien .

**Artisan
Boulangier - Pâtissier**

37 Grande Rue
70000 Echenoz la Méline
Tél. 03 84 75 19 09

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez d'emménager à Échenoz-la-Méline ou vous avez eu 18 ans au cours de l'année 2017, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2017 en vous adressant à la mairie.

Vous devrez vous munir des documents suivants :

Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité.



ENREGISTREMENT DU PACS

Depuis le 1er novembre 2017, les compétences dévolues aux greffiers des Tribunaux d'Instance en matière de PACS sont transférées aux officiers de l'état civil. L'enregistrement, la modification de la convention du PACS ou la dissolution de celui-ci se fait désormais à la mairie de résidence commune des partenaires.

REPAS DE NOËL



Le repas de Noël des anciens s'est déroulé le 16 décembre 2017 à la salle paroissiale, le repas a été préparé par Monsieur Bégeot, le dessert, par Monsieur Jeanne-ney, et l'animation a été assurée par Madame Parizel.

Quant à celles et ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre en ce jour de convivialité, les colis de Noël vous seront distribués par vos élus entre Noël et Nouvel An.

En ce qui concerne les visites à domicile de Nathalie Monnier, 250 méloinois de plus de 75 ans sur 262 ont reçu sa visite durant l'année écoulée.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

**Meilleurs
vœux 2018**



Bienvenue à tous les méloinois arrivés dans notre commune en 2017.

Ils sont invités à participer à la cérémonie des vœux

le 10 janvier 2018 à 18 h 30 à la mairie.

Merci de vous inscrire préalablement au secrétariat en mairie : 03.84.75.14.77

« Un cadeau de bienvenue vous attend. »



GALERIE : EXPOSITIONS



Des expositions variées se sont succédé à la galerie de la mairie : peintures, photographies, graphismes, dessins, sculptures, rétrospectives historiques... Les artistes remercient la municipalité et les visiteurs qui viennent partager leur passion. La culture en accès libre, c'est ce qui est proposé avec des talents locaux. La programmation 2018 a débuté, si vous êtes artiste amateur et que ce projet vous intéresse, vous pouvez contacter le secrétariat au 03.84.75.14.77.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Aude BALON
Coordonnateur communal



François-Xavier DEHARBE
Agent recenseur



Matthieu LAMBOLEZ
Agent recenseur



Marie-Thérèse SOMENZI
Agent recenseur



Michèle LAMBOLEZ
Coordonnateur communal
suppléant



Marie-Chantal REMY
Agent recenseur



Isabelle NAVION
Agent recenseur



Daniel JEANMOUGIN
Agent recenseur

La commune d'ÉCHENOZ-LA-MÉLINE est concernée en janvier-février 2018

Tous les 5 ans, en partenariat avec l'INSEE, la commune d'Echenoz la Méline, sous la responsabilité de son maire, organise le recensement de la population. La commune est à nouveau concernée **du 18 janvier au 17 février 2018**.

Six agents recenseurs sous la responsabilité d'un **coordonnateur communal ont été recrutés** et collecteront les informations concernant les ménages et les habitants domiciliés sur la commune. Ils seront tous munis d'une carte spécifique d'agent recenseur.

Cette opération, très utile à la collectivité, sert en priorité à déterminer la population officielle de la commune qui est donnée tous les débuts d'année au Journal Officiel. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes mais également plusieurs lois et décrets à l'exemple du nombre d'élu du conseil municipal, du mode de scrutin...

Ce recensement de la population n'est donc pas neutre pour l'ensemble des habitants d'Echenoz la Méline et permet de mieux répondre aux besoins de sa population. Monsieur le Maire appelle donc les administrés à développer ce geste civique en participant activement à cette opération qui, pour la première fois, verra la possibilité d'être recensé par internet tout en conservant l'alternative de renseigner des documents papier. Cette nouveauté, outre le côté moderne, privilégie l'économie de papier, le renforcement de la confidentialité, ainsi qu'un gain de temps et une gestion simplifiée.

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population :

www.le-recensement-et-moi.fr



TROPHÉES DE L'INVESTISSEMENT

La 6e édition du carrefour des maires et des élus de Franche Comté s'est tenue à Micropolis Besançon les 5 et 6 octobre. Pour la première année, la fédération régionale des travaux publics de Franche Comté a organisé une remise de trophées pour mettre à l'honneur les communes qui investissent dans les 3 catégories : « eau et assainissement », « voirie et espace public communal », « éclairage public et réseaux communicants ».



Pour la commune d'Echenoz la Méline, Serge Vieille, maire, était accompagné de Patrick Mougenot, responsable des services techniques de la commune, pour recevoir le trophée de l'investissement « éclairage public et réseaux communicants »... Ce qui met à l'honneur les travaux réalisés par la collectivité.

Ce trophée récompense les investissements engagés pour l'amélioration énergétique des bâtiments communaux et le remplacement des luminaires énergivores 120 W par des plateaux Leds de 40 W. À terme ce seront 600 luminaires changés. Avec la réduction de consommation et du coût des abonnements conjugués, l'investissement sera amorti en moins de 3 ans.

La commune a aussi été mise à l'honneur pour son système de pilotage à distance des chauffages des écoles et des salles. L'ensemble de ces travaux a été subventionné à hauteur de 70 %.

LA FIBRE OPTIQUE



Depuis plusieurs mois, de nouvelles armoires ont été installées dans divers quartiers de l'agglomération mélineoise, ensuite des techniciens ont travaillé dans ces structures et puis elle est enfin arrivée... La fibre optique est une réalité à Echenoz la Méline.

L'inauguration officielle a eu lieu mercredi 11 octobre en présence de Cyprien Mateos, délégué régional d'Orange en Franche Comté, d'Alain Chrétien, président de l'agglomération de Vesoul et de Serge Vieille, maire de la commune. Orange déploie progressivement (et en assume le financement comme

le souligne Alain Chrétien) la fibre optique jusque chez l'habitant. Les premiers foyers peuvent désormais bénéficier d'un confort de débit pour de nouveaux usages.

Aujourd'hui à Echenoz la Méline, 4 armoires de rue sont déjà installées, 2 autres le seront en début d'année prochaine. Déjà près de 100 foyers peuvent être raccordés à la fibre optique.

Comment accéder au Très Haut Débit ? Le client intéressé doit prendre rendez vous avec son opérateur pour signifier son « intention » de se raccorder à la fibre. Sur le site reseaux.orange.fr, chacun peut suivre les étapes du déploiement. Dans le cas d'immeubles de plus de 3 logements, il est indispensable de signer au préalable une « convention » avec l'opérateur choisi. Syndic ou bailleur immobilier donne ainsi le droit aux occupants de la copropriété d'être raccordés. D'ici à 2020, le déploiement du réseau se terminera pour l'ensemble des 20 communes de l'agglomération de Vesoul.

De nombreuses remises pour les mélineois !

 Activ'Communication le textile, l'adhésif & l'objet publicitaire	 Espace nergie Location de salle & formation Un seul espace, une seule adresse ! 148 avenue Pasteur Echenoz-la-méline 03 84 68 67 46	 eurydice L'informatique pour tous !
--	--	--


Arnaud Begeot
Boucher – Charcutier – Traiteur
47 Grande rue
70000 Echenoz la Méline
Spécialités rillettes comtoises
Tél : 03 84 75 14 11 Fax : 03 84 75 00 27

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Programme « Économie d'énergie dans les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte »

Remplacement des chaudières de l'école de la Flandrière, de l'école de Pont, de l'école de Longeville et de la maison des associations.

Le Pays Vesoul-Val-de-Saône est lauréat de l'appel à projet ministériel TEPCV «Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte». A ce titre, il est éligible au programme PRO-INNO-08 : «économies d'énergie dans les TEPCV», mis en œuvre depuis février 2017.

Ce dispositif vise à accélérer les économies d'énergie dans ces territoires en délivrant des CEE « Certificats d'Economie d'Energie » aux collectivités territoriales et ainsi participer aux financements de travaux générant des économies d'énergie sur leur patrimoine.

Les 4 vieilles chaudières citées ci-dessus très énergivores sont éligibles au programme. Les 2 plus anciennes, école maternelle de la Flandrière datant de la construction du bâtiment (1977) et celle de la maison des associations surdimensionnée datant de 1981 sont en phase de remplacement. Les chaudières de l'école de Longeville et de l'école de Pont seront changées prochainement. On estime l'économie de consommation à 26 %.

Le montant des travaux s'élève à 67 729 € HT subventionné à hauteur de 87 %.

Installation d'une régulation intelligente des systèmes de chauffage.

Mise en place d'une régulation de chauffage par pilotage à distance des vannes thermostatiques. Le montant des travaux s'élève à 13 084 € HT. Ce projet a été également financé à hauteur de 50 %. Une économie supplémentaire de 11 % est envisagée.

SÉCURISATION DES ÉCOLES

Notre commune s'engage pour la sécurisation des écoles.

- ° École de Pont, un nouveau portail a été installé pendant les vacances scolaires de la Toussaint pour répondre aux normes PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité des établissements scolaires) et aussi pour supprimer l'angle mort de la cour. Ce portail est équipé d'un digicode permettant de contrôler les entrées et les sorties.
- ° École de Longeville, modification de clôture et portails avec également installation d'un digicode.
- ° École de la Flandrière, installation d'une sonnette d'entrée avec ouverture à distance.



BOIS DE CHAUFFAGE À VENDRE

Environ **10 stères** de bois au prix de **30 €** le stère sont à vendre au profit du CCAS. Ils ont été fabriqués par les employés du service technique de la commune et ceux d'AIIS (Association Intercommunale d'Insertion de Saulx). Le bois est stocké sur un terrain communal accessible en véhicule léger. Attribution par tirage au sort ou par partage en fonction du nombre d'inscrits. **Inscriptions jusqu'au 15 janvier 2018 auprès du secrétariat de mairie.**



AFFOUAGE

Le prix de la taxe d'affouage a été fixé à 45 € par délibération du conseil municipal du 14 novembre 2017. Les coupes des parcelles 13, 28, 39B et 41 sont composées de chablis et bois de frêne. Les 86 affouagistes inscrits sur les listes recevront une convocation pour le tirage au sort des différents lots.

« CHALAROSE » : LES FRÊNES AGONISENT



Depuis 2010, les frênes de la région sont victimes d'un champignon foliaire : *Hymenoscyphus fraxineus*, originaire d'Asie.

Ce champignon, d'abord identifié sous le nom de *Chalara fraxinea* (d'où le nom de « chalarose »), a été détecté en Pologne, en 1990. Depuis, il envahit progressivement l'Europe : il est arrivé en France en 2008, et continue sa progression vers le sud-ouest. Il est spécifique du frêne et ne présente pas de risque de contagion ou d'allergies pour l'homme.

Ce champignon minuscule (quelques mm) pénètre par les feuilles, provoque leur flétrissement, puis passe dans les rameaux qui, à leur tour, se dessèchent. Les frênes utilisent alors leurs réserves pour reconstituer tant bien que mal leur houppier, mais cet effort constant finit par les épuiser et, au bout de

quelques années, les arbres meurent.

La situation des frênes contaminés est également aggravée par l'apparition de pathogènes dits « secondaires » qui profitent de l'affaiblissement des arbres pour les envahir à leur tour. Ces ravageurs sont d'autres champignons, qui « attaquent » par le bas, ou des « scolytes », insectes qui pondent sous l'écorce des frênes et dont les larves creusent d'innombrables galeries qui accélèrent leur dessèchement.

Il n'existe à ce jour aucun traitement ni moyen efficace pour limiter la propagation de la maladie. L'action combinée de la chalarose et des pathogènes secondaires entraîne une dégradation rapide des frênes qui deviennent alors très dangereux de par les branches mortes, de plus en plus nombreuses, susceptibles de tomber à tout moment, de par les nécroses et les pourritures qui, en se développant au pied des arbres, augmentent considérablement le risque de chute, notamment par grand vent.

Attention : ces arbres sont devenus fragiles du fait du développement de la maladie, les risques de chutes de branches mortes ou de déracinement sont à craindre en cas de mauvais temps.





Isabelle Vauthier-Marché
Société d'Expertise comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Bourgogne - Franche-Comté

4 bis avenue Pasteur
70000 Echenoz-la-Méline
☎ 03 84 75 30 82
www.cabcompta.com



Pompes Funèbres PICARD
Funérarium
Marbrerie
Contrat obsèques
20, Rue de la Providence
70000 Echenoz-la-Méline
☎ 03-84-75-73-25

BIBLIOTHÈQUE



Elle est ouverte à tous les mélois « petits et grands » gratuitement les mercredis de 16 h à 17 h 30 et les samedis matins de 10 h à 12 h.

Un grand choix d'ouvrages vous attend dans les locaux de la mairie. Vous serez accueillis par des passionnés de lecture qui sauront vous aiguiller dans vos choix.



GROTTE DE LA BAUME

Des nouvelles de la Réserve Naturelle Régionale de la Grotte de la Baume



Voilà maintenant déjà plus de deux ans que la Réserve a vu le jour.

Les trois premières années de classement sont dédiées en priorité à la rédaction d'un plan de gestion qui, à l'instar d'un plan d'aménagement forestier, permet de planifier un programme sur 5 ans. Ce document est rédigé en concertation avec les acteurs et usagers du site, afin de faciliter la mise en œuvre des actions. Cet important travail n'a pas empêché la réalisation de plusieurs événements sur la commune d'Echenoz.

En juin 2016, une animation grand public a attiré plus de 50 jeunes et moins jeunes mélois à la découverte des chauves-souris. L'occasion de rappeler qu'il existe 28 espèces en Franche-Comté, qu'une chauve-souris de 5 grammes peut manger jusqu'à 300 moustiques par nuit et qu'elles ne s'accrochent pas dans les cheveux car elles disposent d'un sonar ultrasonique pour se déplacer dans la nuit.



Celles et ceux qui fréquentent les lieux ont sans doute remarqué que plusieurs panneaux d'information, installés depuis décembre 2016, permettent d'en savoir davantage sur la richesse écologique de la réserve naturelle tout en rappelant la réglementation en vigueur sur le site.

CIMETIÈRE

La cérémonie de réception des travaux du mur du cimetière a eu lieu le 27/10/2017 en présence de Madame la Préfète, des membres du conseil municipal et des personnes ayant œuvré sur le chantier. Une première sur la commune, la restauration de ce mur a été réalisée grâce à un chantier international réunissant des jeunes venus du monde entier et des adultes de la région en difficulté sociale. Ces jeunes étaient encadrés par des formateurs du centre de Beaumotte-Aubertans.

Une restauration technique de la tablette du mur très réussie qui a fait la part belle à l'utilisation de la pierre sèche comme à l'ancienne prouvant ainsi que faire travailler ensemble des jeunes étrangers et des adultes à la recherche d'une insertion sociale est possible.

Les entreprises Figard et François Rebeschini ont également œuvré en reconstruisant la voûte du porche.



CONSEIL DES SAGES

Le vendredi 20 octobre, le conseil des sages s'est réuni pour la 7^{ème} fois avec les représentants de la municipalité. Moment de rencontre et d'échanges dans cette instance de consultation qui s'intéresse aux préoccupations de l'ensemble des mélois sur des sujets d'intérêt général. D'un commun accord, le rythme de ces rencontres sera semestriel, une réunion en avril et une en octobre.

Les principaux sujets abordés lors de cette réunion concernaient les travaux réalisés et les projets en cours sur l'éclairage public, les travaux de voirie, les panneaux de signalisation, etc.

La sécurité et les problèmes d'environnement sont des points préoccupants. Constats d'incivilités sur ces derniers mois : dégradation du mobilier urbain, pollution de la Méline, autant de sujets qui portent atteinte à la sérénité et au bien-être de tous les habitants de notre commune.

ACCUEIL DE LOISIRS : DIABOLO MÉLOIS



Pour la 2^{ème} année consécutive en collaboration avec le pays de Vesoul, à chaque vacances scolaires, les enfants participent à la semaine du **goûter terroir**.



Ces goûters sont composés de produits fermiers en provenance directe des producteurs locaux. Les enfants se régalaient avec différentes confitures, jus de fruits, miel, yaourts, fruits et fromages variés.

Programme du Mercredi

- 10/01 : cartes de voeux
- 17/01 : support tasse en bonhomme de neige
- 24/01 : grand jeu Time's up
- 31/01 : cuisine, autour du caramel
- 07/02 : masque de carnaval
- 28/02 : attrape rêves
- 07/03 : marque page
- 14/03 : parcours de motricité et nouveaux jeux

Page facebook : **Club ados mélois**
Accueil de Loisirs

Tél : **03.84.75.51.56** ou **06.79.38.56.57**



Club Ados Mélois

- 12/01 : *loup garou*
- 19/01 : *défis tous*
- 26/01 : *soirée surprise*
- 02/02 : *soirée crêpes et galérapagos*
- 09/02 : *murder party (jeu de rôle)*
- 02/03 : *jeux de cartes et de dés*
- 09/03 : *vendredi tout est permis*

Les vendredi soirs de **18 h 30 à 21 h 30**.

Repas sur place, chacun doit apporter à manger ou à boire.

Âge : **11 à 17 ans**.

Tarif : **Entre 1.95 € et 2.05 € la soirée**.

Inscription : **Une semaine à l'avance !**

Lieu : **Accueil de loisirs « Le Diabolo »**
(Maison commune)



SOCIÉTÉ DE PÊCHE : RAPPELS

La documentation sur les "droits et obligations des riverains sur les cours non domaniaux" (SMETA du Durgeon) est toujours disponible en mairie d'Échenoz-la-Méline.

Tous les travaux sur le cours d'eau doivent faire appel à la DDT (Direction Départementale des Territoires) et à la mairie. Le SMETA du Durgeon est là pour vous épauler.



Entre octobre et janvier c'est « la fraie » ou la reproduction des truites : il ne faut **jamais** intervenir sur le cours d'eau à cette période. La végétation actuellement dense sur la Méline, due au phénomène de sécheresse, peut paraître insupportable en cette période, mais elle est parfois le seul garant de la survie des truites et truitelles qui s'y cachent. Par contre, ne pas confondre cette végétation naturelle avec les herbes gluantes, vert clair, qui elles se développent avec la pollution de la rivière et qui ne devraient pas s'y trouver.

La police de l'eau, précédemment appelée ONEMA, a changé de nom en AFB : Agence Française pour la Biodiversité.

AMICALE MÉLINOISE DU PISSE MENU



Traditionnellement à cette période de l'année, l'Amicale Méloinoise du Pisse Menu presse les pommes afin d'en vendre le jus au profit du Téléthon.

Cette année encore, grâce à la générosité de quelques particuliers, méloinois et non-méloinois qui leur ont ouvert leur verger, les bénévoles ont pu fabriquer les précieuses bouteilles vendues 2 € pièce à l'occasion du marché de Noël du TÉLÉTHON à Échenoz la Méline ou auprès des adhérents.

Que ces généreux donateurs soient remerciés ainsi que la municipalité d'Échenoz qui met à disposition les moyens qui permettent cette opération. Les prochaines semaines seront consacrées à la préparation du réveillon du nouvel an que le Pisse Menu organise pour ses adhérents et leurs invités dans le cadre d'une soirée privée à la salle paroissiale. Pour toute information : 03.84.75.76.10 ou ampm70@free.fr.

LÉGÈRE MÉLINOISE

Remise des trophées sportifs par la CAV à Maëly Varlet, Astrid Weber et Victoire Saintigny. Elles ont été récompensées pour leur excellent parcours en gym acrobatique jusqu'au championnat de France, ainsi que Michel Gillot et Pascal Roux pour plus de 23 ans de bénévolat à la Légère Méloinoise.



Quelques photos des travaux réalisés cet automne.

Une fosse a été creusée pour installer un trampoline.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Figard. Pour l'anecdote, Monsieur Figard père, 87 ans, qui a participé activement aux travaux, fut le premier à l'essayer !



FOYER D'ANIMATION ET DE LOISIRS

Oenologie : le groupe œnologie se réunira pour une dégustation de Champagne chez Ludivins à Pusey. Tout connaître sur le Champagne, la géographie de la région viticole, les cépages, les assemblages, déguster des champagnes prestigieux, voici le savoureux programme avant les Fêtes. Renseignements Betty 06.62.98.21.33 ou fal.oenologie@free.fr. Bulletin d'inscription à télécharger sur le site www.fal-echenoz.fr (onglet "œnologie").

Anglais : les cours ont débuté avec Sophie pour les faux débutants et John pour les confirmés.

Créatif : La rentrée de l'atelier créatif a eu lieu le mardi 6 septembre, en présence d'une dizaine de personnes fidèles, avant d'être au complet fin septembre. Les projets sont lancés : confection de 10 tirelires à déposer dans les commerces mélois pour récolter des fonds au profit du Téléthon, préparation de Noël : petits objets brodés, ou en cartonnage, boules en polystyrène décorées de tissu paillettes, rubans, etc. enfin, couronne de l'avent et bouquet centre de table de fête. En janvier, d'autres occupations attendent les "petites mains".

Sophrologie : la sophrologie caycédienne au moyen d'un entraînement personnel basé sur des techniques de relaxation, d'activation du corps, aide chacun à mieux gérer son stress et ses émotions.

Les séances de sophrologie ont lieu chaque mardi (hors vacances scolaires) de 14 h 30 à 16 h, salle au dessus de la salle du FAL.

Pâtisserie : les ateliers pâtisserie ont repris le 4 octobre, le mercredi soir dans les locaux du FAL, de 19 h 30 à 21 h 30. Au programme d'octobre : forêt noire et en novembre : petits cochons en pain d'épices, travail du chocolat et moulage. Les ateliers se poursuivront ainsi les 1er et 2ème mercredi de chaque mois jusqu'en mai 2018.

Informatique : 11 personnes (groupe complet), soucieuses de bien se familiariser avec l'outil informatique, se réunissent (depuis le 07/11) le mardi soir durant 2 h auprès d'un formateur expérimenté. Durant 12 semaines, elles tenteront de se sécuriser en manipulant Windows et son explorateur de fichiers, Internet et sa sécurité, la gestion de photos...

Équilibre : c'est reparti ! Les séances de l'atelier équilibre, suivies par seize personnes, ont débuté le 8 novembre à raison d'une heure tous les mercredis matin à l'exception des vacances scolaires pour se terminer le 7 février 2018.

Gym : les séances de gym ont lieu au préau de Longeville. Le lundi de 8 h 50 à 9 h 50 pour la gym douce. Le lundi de 19 h à 20 h pour la gym d'entretien.

Bibliothèque : le 15 décembre, échange des 400 livres prêtés par la médiathèque de Vesoul et donc de nouveaux ouvrages à disposition des usagers. Depuis la rentrée on compte de nouveaux lecteurs. Nous rappelons que l'inscription et le prêt de livres sont gratuits.

Culturel : après la visite du parc aquatique d'Autoreille en septembre, le voyage en Champagne en octobre et la visite de la blanchisserie de l'ADAPEI en novembre, la section culturelle continue son programme avec le 14 décembre à 20 h 30 un diaporama sur la Chine à la mairie (ouvert à tous).

En janvier, visite du laboratoire laitier de Rioz. Le 23 février, conférence sur le réchauffement climatique avec Météo France à la mairie (ouvert à tous).

Randonnée : les 28 et 29 septembre, une randonnée de 2 jours à BUSSANG a réuni 14 personnes : 700 mètres de dénivelé chaque jour, soleil, superbes paysages d'automne.

Devant l'afflux de nouvelles adhésions à la section rando, il a été décidé en accord avec les accompagnateurs de ne plus accepter de nouveaux adhérents.

FAL : 13 rue de la mairie
70000 ÉCHENOZ LA MÉLINE
www.fal-echenoz.fr

CONTENEURS

Nous vous rappelons le règlement de la CAV concernant les poubelles. Elles doivent être sorties la veille au soir de la collecte et rentrées le jour du ramassage. Elles ne doivent en aucun cas encombrer les trottoirs et les lieux de passages communaux. Merci de respecter ce règlement pour le bien-être et la sécurité de tous.



Modification de la collecte des déchets : la collecte des emballages est prévue jeudi 28 décembre et reprendra normalement lundi 8 janvier 2018.



Bilan très positif des différentes manifestations organisées au profit de l'AFM TÉLÉTHON dans la commune : 3700 €

**Remerciements à tous les bénévoles,
aux associations et aux généreux donateurs
pour leur participation !**

DÉNEIGEMENT

L'hiver approche et les chutes de neige aussi. Afin de faciliter le passage de la saleuse et du tracteur de déneigement, pensez à stationner vos véhicules de façon à ce qu'ils ne gênent pas la circulation.



AGENDA

- ◆ 02/01 Ramassage des encombrants
- ◆ 08/01 Ramassage des déchets verts
- ◆ 09/01 Ramassage des sapins
- ◆ 10/01 Vœux du Maire
- ◆ 22/01 Ramassage des déchets verts
- ◆ 06/02 Ramassage des encombrants
- ◆ 12/02 Ramassage des déchets verts
- ◆ 26/02 Ramassage des déchets verts
- ◆ 06/03 Ramassage des encombrants
- ◆ 12/03 Ramassage des déchets verts
- ◆ 26/03 Ramassage des déchets verts

*** Rappel :** les déchets verts et les encombrants sont collectés sur inscription en mairie

ÉTAT CIVIL

5 Naissances de septembre à novembre

Anatole GRAMMONT le 8 septembre

Maëlle POIROT le 21 septembre

Lucas VISCARDI le 19 octobre

Nathan BEL le 23 octobre

Eliott MATHIAS le 17 novembre



2 Mariages de septembre à novembre

Julie RACLOT et Marc HENRY le 9 septembre

Décès

Jacques CARTERON le 9 septembre

Max THUNE le 1er octobre

Yvonne DARTOIS veuve VENTUROLI le 7 octobre

Christiane COULON épouse MARESCOT le 23 octobre

Manuel MENDES le 3 novembre

Michel DROUHIN le 4 novembre

Jean Pierre BAULU le 1er décembre

Daniel AGRELLI le 8 décembre



Dominique TACLET agent au service technique de la commune est décédé trop tôt le 3 novembre 2017.

Sincères condoléances à sa famille.

Directeur de publication : Serge Vieille. Coordination rédaction : Serge Vieille, Anne Greget, Anne Rebeschini. Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Serge Vieille, Evelyne Vernier, Anne Greget, Karine Biot-Goguey, René Rognon, Jean-Michel Adrey, Christine Vagnet, Maryse Payen, Myriam Okole, Anne Rebeschini, les présidents des associations méliinoises.

Tirage en 1550 exemplaires.

Parution trimestrielle. Prochaine parution : mars 2018

Imprimeur : Imprimerie Reprosystem Dépôt légal : 06-2014